

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 22 JUIN 2020**

**Par le Service des communications
et des relations publiques**

À LA UNE

Fondation du Centre hospitalier de Mont-Laurier Le défi de se réinventer en 2020



KATHLEEN GODMER
kgodmer@inmedias.ca

Le 10 juin dernier, la Fondation du Centre hospitalier de Mont-Laurier a tenu son assemblée générale annuelle. Bilan avec André-Jean Garneau, le nouveau président fraîchement entré en poste.

« On a eu une année extraordinaire », a déclaré d'entrée de jeu le nouveau président qui a aussi expliqué que cette année, la Fondation avait eu beaucoup de chance en recevant un don, provenant d'une succession, d'un montant d'environ 290 000\$. Une générosité qui fait la différence.

Les activités-bénéfices de l'organisme, auxquelles on ajoute le généreux don, auront donc permis d'amasser un montant total 556 467\$ pour l'année 2019.

Les traditionnelles activités de la Fondation étaient bien sûr de retour. Il y a eu la campagne triennale qui a débuté sous la présidence de la famille Lacelle. Le tournoi de golf a permis d'amasser 35 000\$, loto-voyage 16 000\$, Fonda-don

10 650\$, le super-spectacle (qui est la grande activité de leur année et dont l'encan silencieux de cette édition a battu des records) a apporté 92 500\$.

D'autres activités en lien avec la Fondation sont tenues par des tiers et ont, elles aussi, contribué au superbe montant recueilli cette année et qui, rappelons-le, servira à doter l'hôpital de Mont-Laurier, les CLSC de Mont-Laurier et de Notre-Dame-du-Laus, ainsi que le CHSLD Ste-Anne, d'équipements médicaux spécialisés et d'offrir des soins de qualité à la population de la région. Ces activités sont : la randonnée des pros de F. Constantineau et fils (23 000\$), l'Essaie-don d'Automont (2 126\$) et la journée la Chaumière (7 142\$).

« Ce qui est beau de constater, c'est que pour une cause comme la nôtre, on ne voit plus chez les commerçant un esprit de compétition, mais plutôt une envie de partenariat et de générosité. On les sent unis pour la cause. »

- André-Jean Garneau



En plus d'annoncer une année record pour la Fondation, le président du conseil d'administration, André-Jean Garneau, tenait à mentionner que trois sièges sont libres et que les gens intéressés à s'y joindre sont les bienvenus. (Photo Pixabay)

LE DÉFI DE LA NOUVELLE ANNÉE

La majorité de ces activités reviendra l'an prochain, mais avec le contexte actuel de crise sanitaire et les incertitudes qu'elle apporte, quelques-unes ne pourront avoir lieu.

« À cause du fameux COVID, le Salon des vins, le tournoi de golf, le Fonda-don et le super-spectacle avec son encan silencieux seront annulés. On a tellement peu d'informations sur ce qui va se passer dans les mois à venir à cause de la crise qu'on ne prend même pas la chance de

les reporter. Ça devient quelque chose à gérer », a expliqué M. Garneau.

Selon le président, le gros défi de 2020 sera, pour la Fondation, de se réinventer. En ce sens, une nouvelle campagne « Ensemble donnons une bonne dose d'amour à nos soins de santé » a vu le jour et on travaille aussi sur d'autres idées.

Le site web de la Fondation a été revampé et il est maintenant beaucoup plus simple de s'y retrouver et d'aller y faire un don. 📄

Annulation de ses activités-bénéfice

Aidez la Fondation CHDL-CRHHV à atteindre ses objectifs

En raison de la pandémie de la COVID-19, la Fondation CHDL-CRHHV (hôpital de Rivière-Rouge) annule ses deux activités-bénéfice de l'année (souper en avril et tournoi de

golf en août). Cependant, les besoins des diverses clientèles et les demandes à la Fondation grandissent et celle-ci a besoin d'aide pour remplir sa mission auprès de

la clientèle vulnérable. Tous les dons que vous pouvez offrir sont appréciés. Prière de joindre l'agente administrative Claudine au bureau ou en contactant un des membres du

conseil d'administration. Vous pouvez aussi faire un chèque à l'ordre de la Fondation CHDL-CRHHV. 📄



Québec parle d'une nouvelle construction

Une Maison des aînés de 48 lits à Labelle

Outre les travaux de la 117, parmi les nombreux travaux que Québec veut avancer plus rapidement dans son projet de loi 61, figure la construction d'une Maison des aînés à Labelle. Le CISSS des Laurentides a indiqué à *L'info du Nord* que le bâtiment comportera 48 lits, mais on ne connaît pas le calendrier des travaux, ni l'endroit où il sera bâti. « Par conséquent, il est trop tôt pour annoncer un échéancier quant au début des travaux ou de l'ouverture de l'installation », souligne le CISSS des Laurentides. (Photo Unsplash)

COVID-19 EN BREF

« IL FAUT RESTER VIGILANT », DEMANDE LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

France Poirier – *Malgré une nette amélioration de la situation liée à la COVID-19, la Direction de Santé publique du CISSS des Laurentides demande aux gens de rester vigilants malgré le déconfinement.*

« Actuellement on observe une tendance à la baisse. Il est important que toute la population poursuive les beaux efforts afin que l'on continue d'annoncer de bonnes nouvelles. Ainsi, le lavage de mains, le port du masque dans les lieux publics, ainsi que la distanciation sociale sont les mesures importantes à observer. On remarque avec le déconfinement un certain relâchement », souligne Marie-Ève Thériault adjointe au directeur de la Santé publique.

■ MILIEU DE VIE

Dans le CISSS des Laurentides, on compte 804 milieux de vie. « La situation s'est grandement améliorée depuis le 20 mai, alors que nous comptons actuellement 46 cas confirmés actifs soit 175 cas de moins qu'en date du 20 mai », souligne Jean-Philippe Coton, président-directeur général adjoint du CISSS. Actuellement, quatre milieux de vie sont en éclosion (soit deux cas et plus), soit le CHSLD Le Boisé, le CHSLD Desjardins, le CHSLD Argenteuil et la Résidence Jardin des sources. « La situation à Wilfrid-Grignon va beaucoup mieux puisqu'il n'y avait plus de cas en date de lundi. Au total, on comptait 129 décès dans les milieux de vie. On a procédé

au dépistage massif de 2 500 membres du personnel dans les CHSLD dont 45 personnes asymptomatiques ont été déclarées positives. Le nombre de retour au travail est grandement supérieur au nombre de nombre de retrait », ajoute celui-ci.

■ DÉPISTAGE EN BAISSÉ

Sylvain Pomerleau a souligné qu'au cours des dernières semaines, on tentait de dépister de 300 à 350 personnes par jour, mais il semble que les personnes ont moins tendance à se faire tester. « On invite les personnes à faire un dépistage dès l'apparition des premiers symptômes. À la demande du ministère, nous sommes en planification de la deuxième vague qui pourrait arriver à l'automne. On doit prévoir une soixantaine de lits d'hospitalisation et de 14 lits en soins intensifs », explique le directeur adjoint.

■ CLIMATISATION

« Le gouvernement nous avait alloué 1,6 M\$ pour un projet de climatisation. Nous avons acheté 101 unités de climatisation qui seront installées d'ici le vendredi 26 juin dans nos CHSLD. Elles seront placées dans les bouts de corridors, ce qui devrait grandement aider à climatiser les chambres des résidents », a conclu Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides.

BILAN PAR MRC DE RÉSIDENCE

En date du 19 juin 11h15, 3 261 cas étaient confirmés dans les Laurentides incluant 175 décès. Voici comment les cas et les décès sont répartis par MRC de résidence.

	Nombre de cas confirmés	Nombre cumulatif de décès
MRC d'Antoine-Labelle	16	0
MRC des Laurentides	161	6
MRC des Pays-d'en-Haut	229	32
MRC d'Argenteuil	76	5
MRC de la Rivière-du-Nord	765	45
Ville de Mirabel	296	1
MRC de Deux-Montagnes	546	15
MRC de Thérèse-De Blainville	1163	71
Secteur à déterminer	9	0

Source : CISSS des Laurentides

BILAN PAR MUNICIPALITÉ

Le CISSS des Laurentides rend disponible le nombre de cas par municipalité, bilan qui est mis à jour une fois par semaine. Voici le dernier disponible, datant du 19 juin 2020.

MRC des Pays-d'en-Haut

Morin-Heights	9 cas	Sainte-Anne-des-Lacs	19 cas
Piedmont	13 cas	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	6 cas
Saint-Adolphe-d'Howard	9 cas	Saint-Sauveur	61 cas
Sainte-Adèle	111 cas	Wentworth-Nord	Moins de 5 cas

TOTAL MRC (incluant toutes les municipalités) 229 cas

MRC des Laurentides

Sainte-Agathe-des-Monts	79 cas	Val-Morin	10 cas
Val-David	21 cas		

TOTAL MRC (incluant toutes les municipalités) 161 cas

Source : CISSS des Laurentides

DANS LES INSTALLATIONS DU CISSS DES LAURENTIDES

LE PORT DU COUVRE-VISAGE EST MAINTENANT OBLIGATOIRE

(F.P.) – Depuis quelques semaines, le gouvernement du Québec recommande fortement le port du couvre-visage dans les lieux publics.



En considérant la reprise graduelle des activités dans les milieux de soins et l'intensification des mesures à mettre en place afin d'éviter une hausse de la transmission communautaire de la COVID-19, le CISSS des Laurentides demande maintenant à tous les usagers qui doivent se rendre dans une installation ou qui reçoivent des services à domicile de porter un couvre-visage (masque artisanal ou tissu couvrant le nez et la bouche).

Il a en effet été démontré que certaines personnes peuvent être asymptomatiques, mais porteuses du virus. Ainsi, le port du couvre-visage est un moyen supplémentaire de protection.

Conformément aux recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), les usagers présentant des symptômes de la COVID-19 vont recevoir, dès leur arrivée dans l'un des services du CISSS des Laurentides, un masque de procédure qu'ils doivent porter en tout temps.

Seuls les enfants de moins de 2 ans, les personnes avec des difficultés respiratoires ou les personnes incapables de retirer leur couvre-visage sans aide seront exemptés du port du couvre-visage.

Également, le CISSS des Laurentides tient à préciser qu'advenant le cas où un usager refuserait de porter le couvre-visage, celui-ci pourrait voir son rendez-vous, si jugé non urgent par un professionnel de soins, reporté à une date ultérieure.

Nous tenons à rappeler à tous les usagers du CISSS des Laurentides que le port du couvre-visage ne remplace aucunement les mesures de protection, telles que le lavage des mains et la distanciation physique. Ces mesures doivent continuer d'être appliquées avec rigueur dans toutes nos installations.

COVID-19

MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD HAUSSE MODÉRÉE, MAIS MOINS QU'AILLEURS...



Photo Michel Lapointe
La vie avait repris son cours, dimanche sur place de la gare à Saint-Jérôme. N'empêche que la COVID-19 est encore présente chez nous.

MYCHEL LAPOINTE
mychel.lapointe@infoslaurentides.com

La grande majorité des secteurs sont maintenant déconfinés et la vie a repris son cours dans la région.

N'empêche que la COVID-19 est encore présente chez nous et il faudra se montrer prudent.

À preuve, en conférence téléphonique (organisée par le CISSS des Laurentides) lundi, Marie-Ève Thériault, adjointe au directeur de santé publique des Laurentides,

faisait remarquer qu'on assiste à une «grande diminution des cas dans la MRC Thérèse-de-Blainville» (lire, en hausse moins importante que par les semaines et mois passés, puisque les cas continuent à monter, comme on le constate plus bas) alors que «dans la MRC de la Rivière-du-Nord, la tendance à la baisse est moins prononcée».

Fait particulier, étant donné que la première MRC fait partie de la Communauté métropolitaine de Montréal

(CMM) et donc davantage considérée en «zone chaude» que la deuxième.

Précisant qu'«on n'est pas en mode panique avec la MRC de la Rivière-du-Nord», Mme Thériault parle de pousser plus loin certaines investigations pour trouver une explication.

BILAN DES CAS

D'ailleurs, selon les chiffres dévoilés par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, vendredi dernier, on dénombrait 487 cas de COVID-19 à Saint-Jérôme (soit 30 de plus que la semaine précédente).

Dans la région des Laurentides, Saint-Jérôme devançait (en nombre de cas) Blainville avec 329 (+15), Mirabel avec 286 (+10), Sainte-Thérèse avec 297 (+10), Saint-Eustache avec 264 (+7) et Boisbriand avec 243 (+3).

Les quatre MRC du sud de la région affichaient au 18 juin (le CISSS publie le vendredi les statistiques compilées le jeudi à 18h00) un total de 2 770 cas.

Au total par MRC, ça donne 1 163 (+34) cas pour Thérèse-de-Blainville, 765 (+49) pour Rivière-du-Nord, 546 (+16) pour

Deux-Montagnes et 296 (+10) pour Mirabel (une ville, une MRC).

À noter que les trois MRC du sud de la région font partie de la Communauté métropolitaine de Montréal qui est très touchée actuellement par la COVID-19.

RIVIÈRE-DU-NORD

Force est de constater que les chiffres fournis par le CISSS des Laurentides révèlent une hausse régulière à Saint-Jérôme, mais que le constat varie peu dans les autres municipalités du territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord.

On parle ici de 95 (+7) cas à Sainte-Sophie, 79 (+5) à Saint-Colomban, 73 (+3) à Prévost et 31 (+4) cas à Saint-Hippolyte.

CHSLD ET RPA

Par ailleurs, problématique au cours des derniers mois, la situation des personnes âgées s'est beaucoup améliorée au cours de la dernière semaine.

C'est ce qui ressort du tableau publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) et représentant la situation au 20 juin.

Du côté des CHSLD, on ne retrouve plus que deux institutions au tableau.

Le Centre d'hébergement du Boisé Sainte-Thérèse est encore considéré comme «sous haute surveillance» avec 22 cas (21 %), mais est stable pour une deuxième semaine consécutive avec 24 décès.

Le CHSLD L.-B.Desjardins de Saint-Sauveur est passé de «situation critique» la semaine dernière à «sous haute surveillance» avec un bilan de 10cas (20 %) et 14 décès.

Sur le plan des résidences privées pour aînés, on n'en compte plus aucune en «situation critique» ou «sous haute surveillance».

Restent en zone «sous surveillance», le Manoir Joie de vivre de Sainte-Thérèse avec un cas (4%) et 14 décès (le même total de décès depuis trois semaines dernière), le Manoir de la Vallée (Saint-Sauveur) avec un cas (1%) et 0 décès, Le 15 Lesage (Sainte-Thérèse avec deux cas (1% et un décès) ainsi que La résidence du Verger (Saint-Jérôme), le Manoir Saint-Jérôme, le Jardin des sources (Sainte-Thérèse) et la Résidence Boréa (Blainville) avec chacun un cas (0%) et aucun décès.



Le CISSS des Laurentides demande le port du couvre-visage dans ses installations.

▼ DANS TOUTES SES INSTALLATIONS

COVID-19

LE CISSS DES LAURENTIDES DEMANDE LE PORT DU COUVRE-VISAGE

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides demande à tous les usagers qui doivent se rendre dans une installation ou qui reçoivent des services à domicile de porter un couvre-visage (masque artisanal ou tissu couvrant le nez et la bouche).

Cette décision est en lien avec la reprise graduelle des activités dans les milieux de soins et vise à éviter une hausse de la transmission communautaire de la COVID-19.

«Il a en effet été démontré que certaines

personnes peuvent être asymptomatiques, mais porteuses du virus. Ainsi, le port du couvre-visage est un moyen supplémentaire de protection», fait valoir l'organisation, par voie de communiqué.

RDV REPORTÉ

Seul les enfants de moins de 2 ans, les personnes avec des difficultés respiratoires ou les personnes incapables de retirer leur couvre-visage sans aide seront exemptés du port du couvre-visage.

Egalement, le CISSS des Laurentides tient à préciser qu'advenant le cas où un usager refuserait de porter le couvre-visage, celui-ci pourrait voir son rendez-vous, si jugé non urgent par un professionnel de soins, reporté à une date ultérieure.

«Nous tenons à rappeler à tous les usagers du CISSS des Laurentides que le port du couvre-visage ne remplace aucunement les mesures de protection, telles que le lavage des mains et la distanciation physique. Ces mesures doivent continuer d'être ap-

pliquées avec rigueur dans toutes nos installations» insiste-t-on.

Pour plus d'informations sur le port du couvre-visage dans la communauté, on invite les gens à consulter la page Web du MSSS dédiée à cet effet : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/port-du-couvre-visage-dans-les-lieux-publics-en-contexte-de-la-pandemie-de-covid-19/>

Maisons des Aînés

Prévost aura la sienne

ÉMILIE CORBEIL

Le projet de 31 millions de dollars verra bientôt le jour, pour le plus grand bonheur de Paul Germain, maire de Prévost, et de Marguerite Blais, députée de Prévost et ministre des Aînés et des Proches Aidants. 48 places seront disponibles pour accueillir les aînés en perte d'autonomie modérée et les accompagner jusqu'à la perte d'autonomie majeure.

Prévost a offert le terrain

C'était, pour M^{me} Blais comme pour M. Germain, un argument de taille en faveur du choix qui a été fait de construire à Prévost. Tout juste derrière l'école des Falaises, le terrain cédé est selon M^{me} Blais parfaite-

ment bien situé. Elle souhaite ardemment que la communauté s'accapare sa maison des aînés. La construire près des enfants lui permettra de remplir pleinement sa mission : celle d'être un réel milieu de vie. Même chose pour

M. Germain, qui estime que les contacts intergénérationnels seront facilités et bénéfiques pour tout le monde.

Freiner l'exil forcé

La maison de Prévost permettra aux aînés en perte d'autonomie de demeurer dans leur communauté d'appartenance. Plus encore, comme toutes les maisons qui seront construites au Québec, elle leur évitera l'odieux de devoir être déplacés au moment où ils auront besoin d'un niveau de soin plus élevé.

En effet, à l'heure actuelle, le modèle force les personnes en résidences à être déménagées en CHSLD lorsque les soins requis sont trop importants. Un traumatisme qui déstabilise grandement les personnes qui souffrent souvent déjà de troubles neurocognitifs.

Une vraie maison

Le concept de maison des aînés est né d'une collaboration avec Philippe Voyer, docteur en gérontologie et professeur titulaire en sciences infirmières à l'Université Laval. Toutes les maisons, peu importe le nombre d'aînés qu'elles accueillent, seront construites sur le même modèle : des blocs de 12 chambres individuelles avec salle à manger et salon communs. Chaque chambre sera équipée d'une toilette et d'une douche adaptée. Un petit appartement sera aménagé pour



accueillir les proches aidants venant en visite en cas de besoin et tout le bâtiment sera climatisé.

Les chariots de lingerie et de médicaments, qui ornent actuellement les couloirs des CHSLD, seront complètement absents des maisons des aînés. Des armoires sécurisées et des garde-robes seront prévues à même la construction, qui promet d'être agréable à l'œil et lumineuse. Les espaces extérieurs seront par ailleurs agréables, sécuritaires et ouverts à la communauté.

Des soins bien différents

Marguerite Blais a spécifié au *Journal* que les soins offerts aux aînés dans les maisons seront bien différents de ce qui est connu dans les CHSLD. D'abord, « on misera sur une diminution des antipsychotiques et sur un accompagnement plus intensif afin de mobiliser l'autonomie des personnes souffrant de troubles neurocognitifs ». Évidemment, ce changement de paradigme exigera l'embauche de plus d'éducateurs spécialisés. Aussi, les aînés qui ne souffrent pas de troubles cognitifs ne seront pas hébergés sur les mêmes unités.

La COVID permet d'affiner les plans

L'épisode pandémique du printemps aura eu l'avantage d'aider les décideurs à peaufiner le concept. On y a ajouté un système de ventilation

mécanique, un vestiaire pour chaque membre du personnel et des sas entre chaque unité. Le salon du personnel sera plus grand, afin de permettre une distanciation adéquate. Pour Marguerite Blais, ces ajustements étaient essentiels afin de prévenir qu'une situation comme celle des derniers mois ne se reproduise.

Maisons alternatives

En plus de maisons des aînés, le gouvernement a prévu la construction, un peu partout au Québec, de maisons alternatives sur un modèle similaire. Pour M^{me} Blais, il est important que les adultes ayant des besoins spécifiques puissent avoir un milieu de vie adapté à leurs besoins et à leurs intérêts.

Actuellement hébergées en CHSLD, ces personnes ont été contraintes aux mêmes règles que les aînés face à la COVID-19. Interdits de sorties et de visites, ils ne font pourtant pas partie des personnes à haut risque. Ils sont par ailleurs très intéressés par la technologie, qui souvent vient faciliter leur autonomie.

Échéancier

Pour l'heure, l'échéancier de la construction n'est pas connu. Le gouvernement a toutefois fait part de son intention de créer les 2600 places en maisons des aînés ou en maisons alternatives avant la fin de 2022.

Le nombre de cas en chute libre



Francis Legault
Lachute

La crise de la COVID-19 semble se résorber dans les Laurentides alors que le nombre de cas actifs est en chute libre depuis quelques jours. Cependant, les responsables du Centre de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides admettent qu'il faudra se tenir prêts pour la possible deuxième vague de cette maladie à l'automne.

En date du 16 juin, on comptait 74 cas de la COVID-19 dans Argenteuil, soit une hausse d'à peine dix cas en deux semaines. On comptait toujours cinq décès dans la MRC dont trois étaient des résidents des CHSLD de l'hôpital de Lachute (Pavillon et unité de la Fontaine) selon les documents du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Quant au nombre de cas par municipalités, en date du 12 juin, on en comptait 33 uniquement à Lachute tandis que Brownsburg-Chatham en comptait 12 et Saint-André-d'Argenteuil, neuf. Les six autres municipalités de la MRC comptent entre un et quatre cas chacune.

Pour l'ensemble du territoire des Laurentides, on comptait 842 cas actifs de la maladie en date du 16 juin pour un total de 3201 cas recensés depuis le début de la pandémie en février dernier. Ce

sont donc 2359 cas qui sont considérés comme guéris, ce qui représente 73,7% de tous les cas recensés.

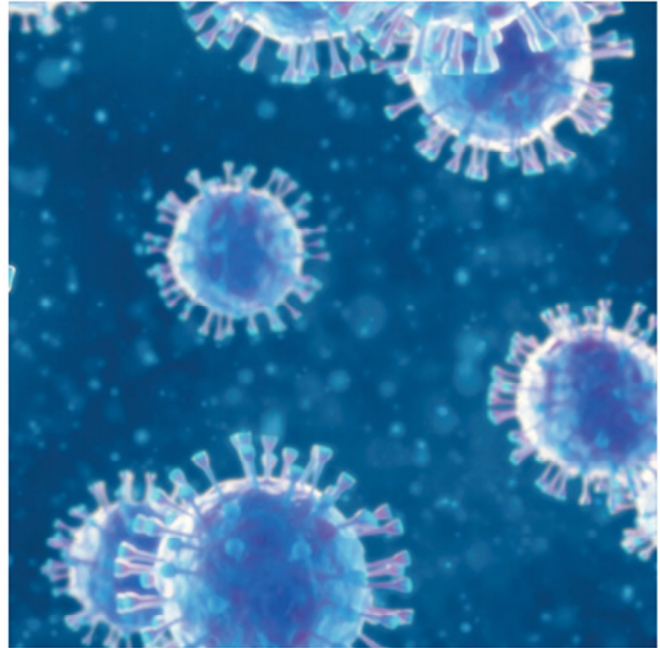
Quant au nombre d'hospitalisations, celui-ci est en baisse. Lors de la conférence téléphonique tenue par le CISSS le 8 juin dernier, on indiquait qu'il n'y avait qu'une trentaine de patients hospitalisés à l'hôpital de St-Jérôme, là où les malades de la COVID-19 sont regroupés, dont une dizaine aux soins intensifs.

«On observe depuis quelques jours une diminution du nombre de nouveaux cas. De 60 à 80 cas qui étaient recensés par jour, on est rendu à une moyenne de 15 cas par jour, confirme le docteur Eric Goyer, directeur de la santé publique des Laurentides. Cependant, on semble observer un relâchement dans les mesures de prévention avec l'arrivée du beau temps. On demande aux gens de respecter si possible le deux mètres de distanciation, de porter un masque et de ne pas se déplacer vers d'autres régions.»

D'ailleurs, au terme de la tenue de la clinique mobile de dépistage de la COVID-19 dans Argenteuil du 25 au 28 mai dernier, sur les 256 tests effectués, seulement 2 à 4 nouveaux cas ont été détectés dans la MRC grâce à celle-ci. Le CISSS était d'ailleurs très heureux de la mobilisation du public et des municipalités lors de la tenue de cette clinique.

Recrutement

Le système de santé a été mis à



Photos d'archives

On note depuis quelques semaines une diminution du nombre de nouveaux cas actifs de la COVID-19 partout sur le territoire laurentien.



Le CISSS des Laurentides a indiqué être très satisfaite de la participation des citoyens à sa clinique de dépistage mobile tenue à la fin du mois de mai.

mal lors de cette pandémie: en plus du manque de personnel qui était déjà une problématique bien avant l'arrivée du coronavirus, le CISSS a dû composer avec le retrait d'employés atteints de cette maladie. Au cours des dernières semaines, ce sont 2000 employés du réseau de santé laurentien qui ont été testés sur une base volontaire et seulement 26 d'entre eux ont reçu un diagnostic positif soit près de 1% du personnel dépisté.

«Parallèlement à ça, on a eu plus de retour d'employés après leur congé de maladie, indique Jean-Philippe Cotton, président directeur général adjoint du CISSS. Chaque semaine, on voit aussi qu'il y a de moins en moins de milieux de vie qui sont touchés par la COVID-19. La situation s'améliore.»

Malgré tout, la pénurie de main-d'œuvre dans le système de santé reste complet. Le gouvernement Legault a d'ailleurs annoncé un programme pour encourager les citoyens à devenir préposé aux bénéficiaires, une mesure qui semble avoir été très populaire: plus de 90 000 personnes ont démontré de l'intérêt pour ce programme à travers le Québec. Dans les Laurentides, ce sont les quatre centres de formation professionnelle qui offrent ce cours dans la région qui étudient la recevabilité des candidatures déposées. En date de lundi, 360 candidatures avaient été jugées recevables. L'étude des candidatures se poursuit présentement puisque que le CISSS espère aller chercher 300 autres candidats de qualité pour suivre cette formation.

LENTE PROGRESSION DE LA COVID-19 DANS LES BASSES-LAURENTIDES LA SITUATION DEMEURE **SOUS CONTRÔLE** DANS LES CHSLD ET LES RÉSIDENCES



Photo Claude Desjardins

Après avoir été le théâtre d'une forte écloison, il y a un mois, le CHSLD du Bois, à Sainte-Thérèse, connaît des jours meilleurs. L'établissement demeure toutefois sous haute surveillance.

Claude Desjardins

cdesjardins@groupejcl.ca

Pour une deuxième semaine d'affilée, aucun établissement des Basses-Laurentides, qu'il s'agisse d'un

CHSLD ou d'une résidence pour personnes âgées (RPA), ne figure sur la liste rouge de la Santé publique, signe que la situation, bien que le virus demeure présent, est désormais sous contrôle.

Ainsi, en date du 20 juin, le CHSLD du

Boisé, à Sainte-Thérèse, demeure sur la liste orange des établissements sous haute surveillance, alors que le nombre de cas est passé de 30 à 22 (21% des résidents) en l'espace d'une semaine. On se souviendra qu'on y avait connu une forte écloison, il y a un mois, et qu'au plus fort de la crise, 57 résidents avaient été infectés. Du nombre, 24 personnes n'ont malheureusement pas survécu.

Pour une deuxième semaine de suite, le Manoir Joie de vivre, à Sainte-Thérèse, apparaît sur la liste jaune des établissements sous surveillance. La situation était toute autre en début de pandémie, alors que 54 % des résidents y avaient été infectés, dont 14 sont décédés. On ne recense désormais qu'un seul cas (4 %) dans l'établissement de la rue Tassé.

Par ailleurs, Le 15 Lesage, une RPA de Sainte-Thérèse, est de retour sur la liste jaune. On y signale deux cas (1 %) et un décès parmi les résidents. Au Jardin des Sources, la situation demeure inchangée, avec un cas déclaré, mais pas du côté des résidents. À noter que les CHSLD Drapeau et Deschambault, à Sainte-Thérèse, Michèle-Bohec, à Blainville, et le Manoir Royal, à Saint-Eustache, ont été retirés de la liste.

DANS LES MUNICIPALITÉS

Le nombre de cas progresse lentement dans les municipalités des Basses-Laurentides, signe que le virus n'a pas dit son dernier mot. Dans la MRC de Deux-Montagnes (103 855 habitants), le dernier recensement par ville (19 juin) faisait état de 546 cas, en hausse de 16 depuis une semaine.

C'est toujours à Saint-Eustache qu'on en retrouve le plus, avec 271, une augmentation de sept. Suivent dans l'ordre : Sainte-Marthe-sur-le-Lac, avec 110 cas (+2); Deux-Montagnes, avec 72 cas (+3); Pointe-Calumet, avec 40 cas (+0); Saint-Joseph-du-Lac, avec 26 cas (+1); Oka, avec 19 cas (+3); par ailleurs, la situation est stable à Saint-Placide (huit cas) et Kanesatake (moins de cinq).

Dans la MRC de Thérèse-De Blainville (162 623 habitants), 34 nouveaux cas se sont ajoutés, ce qui porte le total à 1 163, en date du 19 juin.

Blainville demeure la plus touchée, avec 329 cas, une augmentation de 15 en l'espace d'une semaine. Suivent dans l'ordre : Sainte-Thérèse, avec 297 cas (+10); Boisbriand, avec 243 cas (+3); Rosemère, avec 104 cas (+0); Bois-des-Filion, avec 88 cas (+3); Lorraine, avec 57 cas (+1); Sainte-Anne-des-Plaines, avec 45 cas (+2).

Enfin, à Mirabel, qui est à la fois municipalité et MRC, on enregistrait 296 cas, en date du 19 juin, une augmentation de 10 en l'espace d'une semaine.



Photo Benoit Bilodeau

Le nombre de cas progresse lentement dans les municipalités des Basses-Laurentides. Dans la MRC de Deux-Montagnes (103 855 habitants), le dernier recensement par ville (19 juin) faisait état de 546 cas, en hausse de 16 depuis une semaine.

L'Écho de la Rive-Nord, site Internet

L'unité mobile de dépistage de la COVID-19 à Blainville les 25-26 juin

https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/397234/lunite-mobile-de-depistage-de-la-covid-19-a-blainville-les-25_-26-juin

▼ DANS TOUTES SES INSTALLATIONS LE CISSS DES LAURENTIDES DEMANDE LE PORT DU COUVRE-VISAGE

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides demande à tous les usagers qui doivent se rendre dans une installation ou qui reçoivent des services à domicile de porter un couvre-visage (masque artisanal ou tissu couvrant le nez et la bouche).

Cette décision est en lien avec la reprise graduelle des activités dans les milieux de soins et vise à éviter une hausse de la transmission communautaire de la COVID-19.

«Il a en effet été démontré que certaines personnes peuvent être asymptomatiques, mais porteuses du virus. Ainsi, le port du couvre-visage est un moyen supplémentaire de protection», fait valoir l'organisation, par voie de communiqué.

RDV REPORTÉ

Seul les enfants de moins de 2 ans, les personnes avec des difficultés respiratoires ou les personnes incapables de retirer leur couvre-visage sans aide seront exemptés du port du couvre- visage.

Egalement, le CISSS des Laurentides tient à préciser qu'advenant le cas où un usager refuserait de porter le couvre-visage, celui-ci pourrait voir son rendez-vous, si jugé non urgent par un professionnel de soins, reporté à une date ultérieure.

«Nous tenons à rappeler à tous les usagers du CISSS des Laurentides que le port du couvre- visage ne remplace aucunement les mesures de protection, telles que le lavage des mains et la distanciation physique. Ces mesures doivent continuer d'être appliquées avec rigueur dans toutes nos installations» insiste-t-on.

Pour plus d'informations sur le port du couvre-visage dans la communauté, on invite les gens à consulter la page Web du MSSS dédiée à cet effet : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/port-du-couvre-visage-dans-les-lieux-publics-en-contexte-de-la-pandemie-de-covid-19/>

COVID-19

L'Éveil, 24 juin 2020, p. 23

L'Éveil, 1^{er} juillet 2020, p. 21

TIRAGE-ARGENT DE LA FONDATION MANOIR SAINT-EUSTACHE

La Fondation Manoir Saint-Eustache a procédé à son tirage-argent mensuel de l'année 2020, le 10 juin dernier (trois tirages). Les gagnants sont Géralda Sauvé de Sainte-Anne-des-Plaines, Anabelle Desjean de Saint-Eustache et Diane Montambault de Saint-Eustache (premier prix de 900 \$), Benoit Bilodeau de Deux-Montagnes, Pierre Bernard de Saint-Eustache et Suzanne Borduas de Saint-Eustache (deuxième prix de 375 \$), Caroline Lalenti de Dollard-des-Ormeaux, Johanne Paré de Saint-Eustache et Denise Raymond Sansoucy de Saint-Eustache (troisième prix de 170 \$). La Fondation Manoir Saint-Eustache félicite les gagnants et tient à remercier tous ses vendeurs, dont François Paquet, Rita Robert, Lorraine Lapierre, Stéphanie Bernard et Édith Nantel qui ont vendu les neuf billets gagnants du mois de juin. Prenez note que le prochain tirage-argent de l'édition 2020 aura lieu le 8 juillet. Bonne chance à tous!

COVID-19 | Bilan encourageant, mais on déplore un relâchement général face au virus

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/316118/covid-19-bilan-encourageant-mais-on-deploire-un-relachement-general-face-au-virus>

Foyer d'éclosion | Deux CHSLD sous haute surveillance dans les Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/315798/foyer-declosion-deux-chsld-sous-haute-surveillance-dans-les-laurentides>

COVID-19 | Masque obligatoire dans les installations du CISSS des Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/315776/covid-19-masque-obligatoire-dans-les-installations-du-cisss-des-laurentides>

Coronavirus | 3 décès et 38 nouveaux cas d'infection depuis vendredi

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/315758/coronavirus-3-deces-et-38-nouveaux-cas-dinfection-depuis-vendredi>

Situation critique | Un 24e décès au CHSLD du Boisé Sainte-Thérèse

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/315251/situation-critique-un-24e-deces-au-chsld-du-boise-sainte-therese>

Bilan | 18 nouveaux cas, mais aucun décès dans les Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/315012/bilan-18-nouveaux-cas-mais-aucun-deces-dans-les-laurentides>

Bilan de la pandémie de COVID-19 du 23 juin 2020

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_bilan_2020.06.23 -
_web_bilan_2020.06.23 - .mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_bilan_2020.06.23_-_web_bilan_2020.06.23_-_mp3)

COVID-19 chez Commonwealth Plywood: le dossier est considéré fermé par la CNESST

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/covid - covid - 4.mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/covid_-_covid_-_4.mp3)

5 cas de COVID-19 se sont confirmés dans les derniers jours à l'hôpital de Rivière-Rouge

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_chrr_2020.06.22 -
_web_chrr_2020.06.22 - .mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_chrr_2020.06.22_-_web_chrr_2020.06.22_-_mp3)

Bilan de la pandémie de COVID-19 du 22 juin 2020

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_bilan_2020.06.22 -
_web_bilan_2020.06.22 - .mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_bilan_2020.06.22_-_web_bilan_2020.06.22_-_mp3)

Le CISSS des Laurentides demande maintenant le port du couvre-visage pour tous dans ses installations

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_cisss_2020.06.19 -
_web_cisss_2020.06.19 - .mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_cisss_2020.06.19_-_web_cisss_2020.06.19_-_mp3)

Bilan de la pandémie de COVID-19 du 19 juin 2020

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_bilan_2020.06.19 -
_web_bilan_2020.06.19 - .mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_bilan_2020.06.19_-_web_bilan_2020.06.19_-_mp3)

Mise en garde de la Direction de santé publique des Laurentides en raison de la chaleur

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/cisss - cisss - 22.mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/cisss_-_cisss_-_22.mp3)

Bilan de la pandémie de COVID-19 du 18 juin 2020

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_bilan_2020.06.18 -
_web_bilan_2020.06.18 - .mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_bilan_2020.06.18_-_web_bilan_2020.06.18_-_mp3)

Bilan de la pandémie de COVID-19 du 17 juin 2020

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_bilan_2020.06.17 -
_web_bilan_2020.06.17 - .mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_bilan_2020.06.17_-_web_bilan_2020.06.17_-_mp3)

COVID-19 : Vos nouvelles en date du 23 juin 2020

https://vimeo.com/431930777?title=1&byline=0&portrait=1&color=ED1C24&fullscreen=1&autoplay=0&aspect_ratio=16x9&aspect_override=1&width=640&video_position=below-content&volume=30&size_ratio=1.78

COVID-19 : Conférence téléphonique du CISSS des Laurentides (22 juin 2020)

https://vimeo.com/431528723?title=1&byline=0&portrait=1&color=ED1C24&fullscreen=1&autoplay=0&aspect_ratio=16x9&aspect_override=1&width=640&video_position=below-content&volume=30&size_ratio=1.78

COVID-19 : Vos nouvelles en date du 17 juin 2020

https://vimeo.com/430226634?title=1&byline=0&portrait=1&color=ED1C24&fullscreen=1&autoplay=0&aspect_ratio=16x9&aspect_override=1&width=640&video_position=below-content&volume=30&size_ratio=1.78